

## **Question de synthèse étayée par un travail préparatoire**

*Il est demandé au candidat :*

1. *de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.*
2. *de répondre à la question de synthèse :*
  - *par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé*
  - *en faisant appel à des connaissances personnelles*
  - *en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.*

*Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.*

*Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.*

### THEME DU PROGRAMME

#### **Intégration et solidarité**

#### **I – TRAVAIL PREPARATOIRE (sur 10 points)**

*Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum*

- 1) Que signifient les nombres soulignés ? **(Document 1)** (1 point)
- 2) Pourquoi peut-on dire que le système des retraites repose encore aujourd'hui sur une logique de l'assurance ? **(Document 1)** (2 points)
- 3) Comment la sécurité sociale peut-elle contribuer à relever le niveau de vie ? **(Document 2)** (2 points)
- 4) Expliquez la phrase soulignée **(Document 2)** (2 points)
- 5) Montrez que le RMI s'inscrit dans une logique d'assistance **(Document 3)** (1 point)
- 6) Quels sont les effets du RMI sur l'intégration des bénéficiaires ? **(Document 3)** (2 points) ?

#### **II – QUESTION DE SYNTHESE (sur 10 points)**

**Après avoir rappelé le rôle de l'Etat-providence dans la cohésion sociale, vous en montrerez les limites.**

**(Vous êtes autorisé à privilégier le cas français)**

## DOCUMENT 1

### Évolution des bénéficiaires de certaines prestations sociales (indices base 100 en 1990)

Bénéficiaires	1990	1995	2001	2002	2003
Retraités	100	112	122	<b>124</b>	n.d*
Personnes bénéficiaires du minimum vieillesse	100	76	54	51	n.d
Familles bénéficiaires des prestations familiales	100	99	105	106	106
Personnes bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés	100	114	136	140	142
Personnes bénéficiaires du revenu minimum d'insertion	100	199	222	225	<b>236</b>

\*n.d : non déterminé

Source : « France : portrait social 2004-2005 », INSEE 2004.

## DOCUMENT 2

La sécurité sociale a un impact profond à tous les niveaux de la société. Elle offre aux travailleurs et à leur famille l'accès aux soins de santé et une protection contre la perte de revenu – que celle-ci soit due à de courtes périodes de chômage, à la maladie ou à la maternité, ou qu'elle soit de plus longue durée pour cause d'invalidité ou d'accident du travail.

La sécurité sociale offre aux personnes âgées la sécurité du revenu pendant leurs années de retraite. Les enfants bénéficient des programmes de sécurité sociale conçus pour aider les familles à faire face aux coûts de l'éducation. Dans le cas des employeurs et des entreprises, la sécurité sociale aide au maintien de relations de travail stables et à la productivité de la main d'œuvre. La sécurité sociale peut en outre contribuer à la cohésion sociale, ainsi qu'à la croissance et au développement général d'un pays en relevant le niveau de vie.

Source : « Données factuelles sur la sécurité sociale », Organisation Internationale du Travail, mai 2006, [www.ilo.org/communication](http://www.ilo.org/communication)

## DOCUMENT 3

L'analyse de 34 trajectoires sociales d'allocataires montre que le RMI ne joue pleinement son rôle que pour des personnes bénéficiant déjà de ressources matérielles, d'un réseau relationnel et d'un certain niveau de formation avant leur entrée dans le dispositif. Ainsi, il permet à de jeunes diplômés issus de milieux modestes de se consacrer à la recherche d'un premier emploi en rapport avec leur formation. Il aide également des travailleurs indépendants à se réinsérer sur le marché de l'emploi. Dans le cas d'un déficit de formation ou de relations, le RMI se conjugue aux revenus d'emplois précaires ou du chômage, ou bien joue le rôle d'un soutien permettant de tenir entre deux formes d'emplois temporaires.

Source : Valérie COHEN et Brigitte LARGUÈZE, *Économie et statistique* n° 346-347, INSEE, 2001.